



un changement de culture

Stratégie de réconciliation du MPO et de la Garde côtière canadienne



Engagement du gouvernement fédéral

Établir de nouvelles relations avec les peuples autochtones, c'est-à-dire une relation de nation à nation, entre les Inuit et la Couronne et de gouvernement à gouvernement, relations qui seront fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat

Engagement du MPO et de la Garde côtière

Reconnaître et mettre en œuvre les droits ancestraux et issus de traités en matière de pêches, d'océans, d'habitat aquatique et de voies navigables maritimes conformément à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones

Objectifs à long terme

Renforcement de la relation entre les Autochtones et la Couronne	Autodétermination reconnue	Réduction des écarts socioéconomiques
Le MPO et la Garde côtière canadienne s'associent aux groupes autochtones selon une approche de reconnaissance des droits, de nation à nation, qui tient compte des particularités et qui utilise, dans la mesure du possible, des regroupements. Le rôle des groupes autochtones dans les processus décisionnels et la cogestion est bien défini, mis en œuvre et accepté par toutes les parties.	Les groupes autochtones gèrent effectivement leurs propres pêches et les autres actifs maritimes qui se trouvent sur leurs territoires. Les groupes autochtones collaborent à la prise de décisions concernant les pêches, les océans, les habitats aquatiques et les voies navigables.	Les groupes autochtones ont un accès accru aux pêches commerciales et à des fins alimentaires, sociales et rituelles. Les groupes autochtones participent à diverses possibilités de développement économique (p. ex. pêche, aquaculture, infrastructures maritimes).
La qualité des relations entre le MPO et la Garde côtière canadienne et les peuples autochtones est améliorée.	Les peuples autochtones sont responsables de leurs affaires et participent à la prise de décisions.	Les avantages socioéconomiques sont accrus pour les peuples autochtones.
Les peuples autochtones sont mobilisés par le MPO et la Garde côtière pour les activités de gestion et de prise de décisions.	Les peuples autochtones sont en mesure de gérer leurs affaires et de participer à la prise de décisions.	Les peuples autochtones sont en mesure de participer à divers débouchés économiques.
Les employés du MPO et de la Garde côtière connaissent les droits, les rôles attendus et les aspirations des peuples autochtones.	Des politiques, des programmes et des processus permettant la gestion et la prise de décision de la part des autochtones sont en place.	Les peuples autochtones ont accès à de nouveaux programmes étendus et à des politiques qui appuient le développement économique au sein du secteur.



Résultats ministériels

Amélioration des relations avec les peuples autochtones et des résultats pour ceux-ci avec leur participation

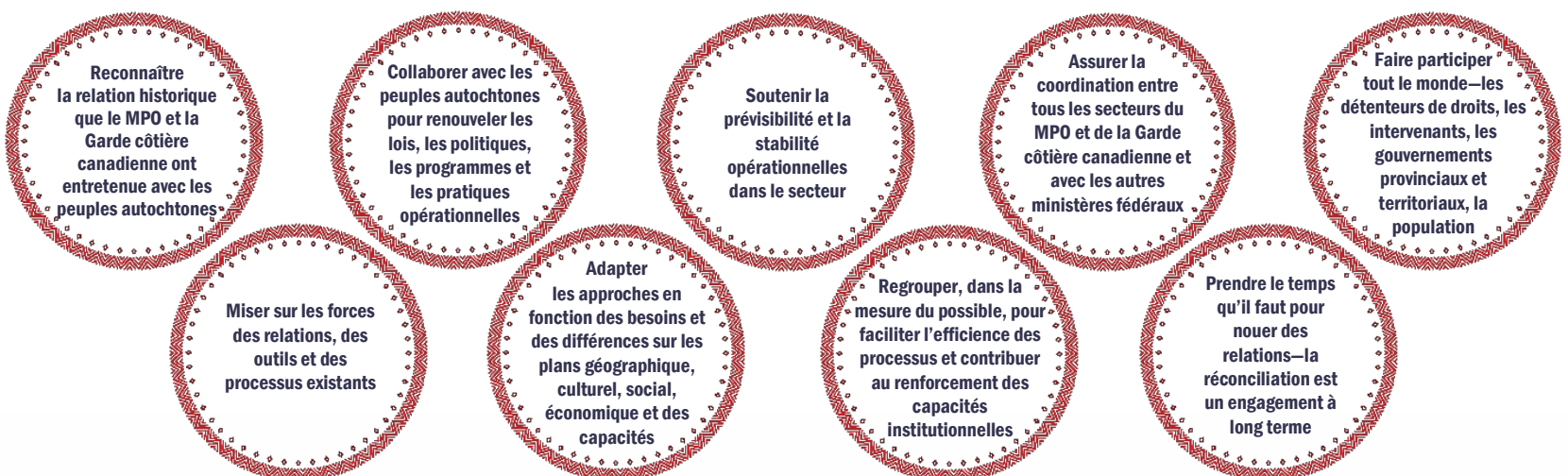
Indicateurs ministériels

Nombre d'ententes ou d'arrangements mettant en cause des groupes autochtones	Nombre d'autochtones formés dans le cadre d'ententes ou d'arrangements	Nombre d'autochtones employés dans le cadre d'ententes ou d'arrangements
--	--	--

Programmes contribuant aux indicateurs

Gestion des pêches	Programmes Autochtones et traités	Gestion de l'aquaculture	Engagement à l'échelle internationale	Ports pour petits bateaux	Conservation et protection	Santé des animaux aquatiques
Biotechnologie et génomique	Sciences de l'aquaculture	Sciences halieutiques	Économie et statistiques halieutiques	Protection de poisson et de son habitat	Espèces aquatiques envahissantes	Espèces en péril
Planification et conservation marines	Science liée aux écosystèmes aquatiques	Science liée aux océans et au changement climatique	Économie liées aux écosystèmes aquatiques	Services de déglacement	Aides à la navigation	Gestion des voies navigables
Services de communications et de trafic maritimes	État de préparation des actifs terrestres	Services hydrographiques, données et sciences	Recherche et sauvetage	Intervention environnementale	Sûreté maritime	Capacité opérationnelle de la flotte
Entretien de la flotte	Acquisitions de la flotte	Collège de la Garde côtière	Économie liée aux opérations maritimes	Services de gestion et de surveillance	Services de gestion financière	Services de gestion des ressources humaines
Services juridiques	Services de gestion de l'information	Services de technologie de l'information	Services de gestion des biens immobiliers	Services de gestion du matériel	Services de gestion des acquisitions	Services de communications

Principes directeurs



VISION

RÉSULTATS

PRINCIPES



MPO - RCN Plan d'action

MESURES ÉVOLUTIVES



Domaines d'intervention

LES DIRECTIONS

SECTEURS DU MPO	Écosystèmes aquatiques	<p>Protection du poisson et de son habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire participer les groupes autochtones à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives en matière de politiques, de programmes et d'opérations visant la conservation et la protection du poisson et de l'habitat du poisson 	<p>Espèces aquatiques envahissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Transmettre des renseignements sur les espèces aquatiques envahissantes aux groupes et aux collectivités autochtones 	<p>Espèces en péril</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des peuples autochtones à l'aide du Fonds de la nature du Canada et du Programme d'intendance de l'habitat Approfondir les liens avec les groupes autochtones en ce qui concerne les activités relatives aux espèces en péril 	<p>Planification et conservation marines</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler en collaboration avec les organisations autochtones à l'élaboration d'une politique nationale de gestion des océans Intensifier le rôle que jouent les gouvernements et les organisations autochtones dans la conservation du milieu marin au moyen d'ententes officielles et du renforcement des capacités Intensifier le rôle que jouent les gouvernements et les organisations autochtones dans la planification spatiale marine au moyen d'ententes officielles et du renforcement des capacités 			
	Dirigeant principal des finances	<p>Services de gestion et de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir un mécanisme de suivi et de rapport permanent sur les activités de réconciliation et leurs résultats 	<p>Services de gestion financière</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenir et appuyer un mécanisme de suivi et de rapport permanent sur les dépenses liées aux activités et aux dossiers autochtones Élaborer des procédures pour permettre le paiement de rétributions et le don de cadeaux cérémoniels destinés aux aînés autochtones 		<p>Services de gestion du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie du MPO et de la Garde côtière pour accroître l'approvisionnement auprès des Autochtones, qui concorde avec la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones Établir les obstacles à la passation de marchés avec les collectivités autochtones et soutenir des solutions 			
	Sciences des écosystèmes et des océans	<p>Santé des animaux aquatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Accroître la participation des Autochtones à l'établissement des priorités, à l'exécution et à la communication des activités scientifiques et des relevés 	<p>Biotechnologie et génomique</p>	<p>Sciences de l'aquaculture</p>	<p>Sciences halieutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Accroître la participation des Autochtones à l'établissement des priorités, à l'exécution et à la communication des activités scientifiques et des relevés 	<p>Science liée aux écosystèmes aquatiques</p>	<p>Science liée aux océans et aux changements climatiques</p>	<p>Services hydrographiques, données et sciences</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire participer les groupes autochtones à de nouveaux relevés ou produits couvrant les territoires ancestraux Inviter les groupes autochtones locaux à faire appel à un conseiller en matière de culture et de connaissances autochtones lors des relevés
	Gestion des pêches et des ports	<p>Gestion des pêches</p> <ul style="list-style-type: none"> Accroître la participation des Autochtones aux processus de gestion des pêches Lancer et soutenir des initiatives d'établissement de relations entre les intervenants autochtones et ceux des pêches 	<p>Programmes Autochtones et traités</p> <ul style="list-style-type: none"> Rechercher des occasions de conclure des ententes de reconnaissance des droits des Autochtones plus souples Offrir conjointement des programmes autochtones de gestion des pêches commerciale et de gestion concertée axés sur l'accroissement et le maintien du renforcement des capacités 		<p>Ports pour petits bateaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Accroître la participation des Autochtones au processus des administrations 	<p>L'Innovation des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer les avantages de la réconciliation avec les Autochtones aux décisions 	<p>Conservation et Protection</p> <ul style="list-style-type: none"> Conclure des protocoles de justice réparatrice avec les groupes autochtones Conclure des ententes opérationnelles de coopération en matière d'application de la loi avec les groupes autochtones 	
	Ressources humaines et Services intégrés	<p>Services de gestion des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie et un plan d'action de recrutement et de maintien en poste des Autochtones du Ministère Promouvoir la formation des employés offerte par l'École de la fonction publique du Canada sur la réconciliation, les droits des Autochtones et l'histoire des relations entre les Autochtones et la Couronne Soutenir les champions de la réconciliation dans la création et promotion d'un réseau des employés autochtones 		<p>Services de gestion de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et accroître la représentation des professionnels autochtones au sein de la Gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI) 	<p>Services de technologie de l'information</p>	<p>Services de gestion des biens immobiliers</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une mobilisation précoce et une participation accrue des groupes autochtones dans les projets de construction importants Aviser rapidement les groupes autochtones de l'aliénation de biens immobiliers 	<p>Services de santé, de sécurité et d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> Les agents des entrevues de sécurité et les enquêteurs reçoivent une formation pour les sensibiliser aux cultures et aux préjugés inconscients 	
	Politique stratégique	<p>Politiques autochtones et sectorielles</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer une approche ministérielle coordonnée et les outils nécessaires à la mobilisation et à la consultation des groupes autochtones Mettre en œuvre la Stratégie de réconciliation du MPO et de la Garde côtière en collaboration avec les partenaires autochtones Élaborer conjointement des lignes directrices à l'intention du Ministère sur le savoir autochtone Travailler en collaboration avec les organisations autochtones à l'élaboration d'une politique nationale de gestion des océans 	<p>Économie et statistiques halieutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités à effectuer une analyse socio-économique continue des dossiers autochtones 	<p>Économie liée aux écosystèmes aquatiques</p>	<p>Économie liée aux opérations maritimes</p>	<p>Gestion de l'aquaculture</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la collaboration avec les groupes autochtones dans le domaine de la gestion fédérale de l'aquaculture Faire participer les groupes autochtones à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles orientations en matière de politiques, de programmes et de lois dans le secteur de l'aquaculture 	<p>Engagement à l'échelle internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> Chercher à accroître la participation des Autochtones aux ententes et aux tribunes internationales Chercher à renforcer la capacité d'exportation des Inuits et d'autres groupes autochtones pour accéder aux marchés étrangers 	<p>Services de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que le contenu Web externe et intranet soit à jour sur les programmes autochtones et la réconciliation Communications/annonces externes en collaboration avec les partenaires autochtones La réconciliation et les partenariats avec les peuples autochtones occupent une place permanente dans les médias sociaux du Ministère
	Vérification interne	<p>Vérification interne</p> <ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que les candidats autochtones soient pris en considération aux fins de nomination du Conseil du Trésor au Comité ministériel de vérification Conformément aux normes de vérification interne, la Direction générale de la vérification interne actualisera sa méthode d'évaluation des risques liés à la vérification pour qu'elle tienne compte des risques pesant sur la réconciliation avec les Autochtones, s'il y a lieu. 						
	Services juridiques	<p>Services juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer de travailler en collaboration pour mettre en œuvre la Stratégie du MPO en matière de litige quant aux droits de pêche des Autochtones Les Services juridiques du MPO tiendront un atelier pour discuter des principales initiatives qui favorisent la réconciliation et déterminer les problèmes juridiques et les solutions possibles 						

MESURES